



BURKINATURE.

OXALIS, Ânes & Nature.

"Les Syords" 74250

Saint-Jean de Tholome.

0450951452 – 0683006663

gilles.desbarres@wanadoo.fr

**PROJET
N°201
CONGO RDC
GOMA**

**PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT ENDOGENE AU PROFIT
DES FEMMES PAYSANNES AVEC LEURS COMMUNAUTES POUR
FAVORISER LEUR AUTOPRISE EN CHARGE**

DATES : 2020/2021

LIEU : République Démocratique du Congo – Province du Nord KIVU – Goma.

BENEFICIAIRE : Groupe de femmes (50) de la région de KIBUMBA

REFERENT : Rufin MASTAKI

COÛT : Participation de 1500€ pour commencer avec une éventuelle suite.

PARTENAIRES : Association OXALIS – Groupe musico-Théâtral OX! & Cie

OBJECTIFS : Mettre en place un programme agricole qui facilitera le relèvement technique, économique et l'inclusion sociale de 50 femmes paysannes de ménages démunis de 3 groupements (KIBUMBA) du territoire de Nyiragongo.

- Créer un modèle de développement durable et endogène pour la réduction de la pauvreté rurale, reproductible dans d'autres territoires de la province du Nord Kivu ;
- Envisager la formation et la vulgarisation des techniques de production qualitative et quantitative des produits agricoles (Une agriculture écologique);
- Promouvoir l'égalité des genres en mettant l'accent sur la réanimation du pouvoir d'action de la femme ;

Les objectifs opérationnels

- Regrouper et organiser les mamans des familles paysannes en coopérative
- Faciliter la formation à la création des coopératives agricoles, d'épargne et de crédit, et à la gestion de projet avec le soutien des autorités administratives et religieuses locales ;
- Démontrer aux mamans le bien-fondé de travailler ensemble ou en équipe ;
- Installer un champ-école dans chacun de 3 groupements du territoire ciblé par le projet ;
- Distribuer des matériels aratoires (les houes et les râtaux) et instruments de pulvérisation (les pompes) au groupe des mamans formés ;
- Développer des activités agricoles tout en assurant une aide technique permettant aux mamans d'accroître en qualitative et en quantitative leur production agricole ;
- Faciliter la diversification des produits alimentaires afin de palier au déficit nutritionnel ;
- Faciliter d'une meilleure organisation de la commercialisation des produits agricoles.

MOYENS : Financement du projet et soutien sur place – Valoriser le partenariat.

EVALUATION : 2022.